



CONCOURS NATIONAL 2017-2018

# NOUS L'EUROPE

ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION DES MEMBRES  
DE L'ORDRE DES PALMES ACADÉMIQUES

**Classes de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> des collèges, classes des lycées  
de France et des États de l'Union Européenne**

■ L'AMOPA, concernée par l'éveil de la conscience européenne dans la jeunesse, organise un concours européen avec la participation des villes de Besançon et Strasbourg, des régions de Bourgogne/Franche-Comté et du Grand Est, des conseils départementaux du Doubs et du Bas-Rhin, avec le soutien logistique de la Maison de l'Europe en Franche-Comté et du CIIE (Centre d'Information sur les Institutions Européennes).

## SUJETS PROPOSÉS

Il s'agit de réaliser, en français, soit individuellement, soit par groupe de trois élèves au plus, une étude sur l'Europe :

- Sur un sujet libre proposé à la classe par un ou plusieurs professeurs dans le cadre des programmes en vigueur,
- Sur les sujets suivants :

### Classes de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> des collèges :

*A l'occasion de l'année européenne  
du patrimoine 2018, proposez un billet commémoratif  
de 50 euros et une pièce de 2 euros.*

*Choisissez les nouveaux éléments appartenant  
au patrimoine européen qui y figureront.*

*Argumentez vos choix*

### Classes des lycées

### et post-baccalauréat :

*Par rapport à votre expérience personnelle,  
écrivez à l'une des grandes figures  
(vivante ou disparue) de la construction  
européenne.*

## IMPORTANT – INFORMATIONS PRATIQUES

Les travaux rédigés et/ou illustrés peuvent être présentés sur papier ou sur support informatique (formats acceptés pdf, jpeg).

Les participants tiendront informé le président de la section locale AMOPA de ces envois.

Les travaux clairement identifiés seront adressés par l'établissement qui mentionnera son adresse postale, son adresse électronique et celle du professeur :

- soit par courrier électronique à l'adresse suivante : [nous.europe@europe-fc.eu](mailto:nous.europe@europe-fc.eu)
- soit par courrier postal à Maison de l'Europe en Franche-Comté - 26 rue de la République - 25000 BESANÇON

Au plus tard le 5 mars 2018

Le palmarès pourra être consulté sur le site de l'AMOPA : [www.amopa.asso.fr](http://www.amopa.asso.fr)

Les lauréats seront récompensés par la remise d'un trophée, de livres et de documents, par des séjours à Besançon et à Strasbourg avec visites des différentes institutions européennes en mai 2018.

**Pour tout renseignement complémentaire : [amopadoubs@yahoo.fr](mailto:amopadoubs@yahoo.fr)**



Avec l'appui :  
de la section du Bas-Rhin  
et des régions  
de Bourgogne/Franche-Comté  
et du Grand Est